



CONVOCATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Lundi 4 juin 2018 à 9 heures précises
Salle des fêtes «La trêche» - Rue Jean Laville 71410 SANVIGNES**

9 h 00 - Accueil des participants (café).

9 h 30 - Assemblée générale ordinaire.

1^{ère} partie : **STATUTAIRE**

- 1) Compte-rendu d'activités :
Présentation des travaux des différentes commissions.
- 2) Examen des comptes 2017 – Prévisions budgétaires.
- 3) Présentation d'un nouvel administrateur.
- 4) Fixation de la cotisation pour l'année 2018.
- 5) Vote des résolutions.

2^{ème} partie : **QUESTIONS D'ACTUALITÉS**

- 1) Quelques décisions récentes de jurisprudence : par Maître Michel Perrot, avocat à Paray-le-Monial.
- 2) Le portage du foncier : à la recherche de nouveaux équilibres, intervention de Maître Benjamin Travely, notaire à Marcigny.
- 3) Questions - Débat.

Conclusion par Monsieur le Préfet de Saône et Loire (sous réserve).

12 h 30 - Apéritif et déjeuner sur place (au prix de 25 € par personne).

Afin de mieux faire connaître notre syndicat, cette réunion est ouverte à vos enfants et amis. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Je vous prie de croire à l'expression de toute ma considération.

Le Président,
Bruno Keller

PJ : Bulletin d'inscription et pouvoir.

Merci de nous retourner votre réponse avant le 25 mai 2018.



Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire du Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de Saône-et-Loire à Sanvignes le 4 juin 2018.

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Deuxième résolution : Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Troisième résolution : Election de Monsieur Bertrand de Beaurepaire en tant qu'administrateur.

Quatrième résolution : Approbation du montant de la cotisation pour l'année 2018.

Cinquième résolution : Pouvoirs pour les formalités.